

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 SEPTEMBRE 2020**

**SUBVENTIONS 2020**

Sur proposition du Maire et après délibération, le Conseil, à l'unanimité, fixe comme suit la liste des délibérations pour l'année 2020 :

INTITULE	2020
APE	200€
ACVG	30€
SKOL DIWAN (Plounévez-Moëdec)	20€
US TREMEL	150€
CAUE	56€
SON AR MEIN	60€
LA PLB MUCO	90€
SAPEURS POMPIERS	100€
SNSM	50€
SOCIETE CHASSE	100€
BIBLIOTHEQUE	250€
DONNEURS SANG	50€
HENTCHOU TREUZ	280€
ECP	50€
COMICE AGRICOLE	50€
ASSO. SPORTIVE COLL. PENKER	60€
TOTAL	1 596€

**TRAVAUX DE COUVERTURE DE LA BOULANGERIE**

Monsieur le Maire étant absent, le conseil, à l'unanimité, sous la présidence de Jean-Yves LE CORRE, a retenu la proposition de l'entreprise Troer Breizh de Trémel pour la réfection de la totalité de la couverture de la boulangerie pour un montant de 31 241. 57 € HT (37 489. 87 € TTC).

**TRAVAUX DE COUVERTURE CHAPELLE SAINT-NICOLAS**

Des demandes de subventions vont être sollicitées à hauteur de 10% auprès du Conseil Départemental et à hauteur de 15% auprès du Conseil Régional pour les travaux de révision de la couverture de la chapelle. La Direction Régionale des Affaires Culturelles subventionnant à hauteur de 50% ces travaux, soit 4 983 € pour un total de travaux de 9 965 € HT.

**JEUX EXTERIEURS**

Le conseil a validé la proposition de la Société Altrad pour la fourniture de 2 jeux extérieurs :  
-un jeu filet « la canadienne » qui sera installé à proximité du city stade  
-un jeu bascule « la licorne » pour les enfants de 1 à 6 ans

Le montant total s'élève à 6 652 € HT (7 982. 40 € TTC) auquel il conviendra d'ajouter les frais d'aménagement avant installation pour lesquels des devis sont demandés.

### **MATERIEL SERVICE TECHNIQUE**

Le devis de la Sté Alexandre de Guingamp est retenu pour la fourniture d'une tronçonneuse élagueuse d'un montant de 335 € HT (402 € TTC).

### **BULLETTIN MUNICIPAL**

Par 10 voix pour et 4 contre (J-Y Le Corre. J-L Pichouron. E Le Gall. F Le Page-Dubois), il est décidé de réaliser un exemplaire du bulletin municipal et de confier sa conception à l'imprimerie Le Petit Imprimeur de Guerlesquin pour un montant de 920. 47 € HT (1 012. 51 € TTC).

### **DELEGUES AUX COMMISSIONS LANNION TREGOR COMMUNAUTE**

Sont désignés pour siéger aux commissions suivantes :

- Hervé GUELOU : commission 4 mobilités et énergie
- Jean-Yves LE CORRE : commission 5 environnement climat
- Erwan LE GALL : commission 6 culture patrimoine et équipements sportifs
- Isabelle TANGUY : commission 7 aménagement du territoire, urbanisme Habitat.

### **GROUPE DE TRAVAIL »PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »**

Erwan LE GALL est nommé référent communal.

### **LIGNE DE TRESORERIE**

Il est décidé de procéder au renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du CRCA pour un total de 60 000 €.

### **PRIME EXCEPTIONNELLE**

Une prime exceptionnelle, à hauteur de 1 000 € pour les personnels à temps complet et adaptée pour les agents à temps non complet, va être octroyée au personnel qui a assuré la continuité des services dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

### **EXPOSITION**

Une convention est passée avec Bullit BALLABENI dans le cadre de l'exposition de son œuvre « Mineral I » située dans le jardin de la Mairie.

### **TABLEAU DES EFFECTIFS**

Suite au recrutement d'Amandine DHEE au poste de secrétaire de Mairie, il est créé au tableau des effectifs un poste d'agent contractuel à temps complet à compter du 01 novembre 2020.

### **LUTRIN**

Le lutrin en bois polychrome du 18è siècle se trouvant à l'intérieur de l'église pourrait faire l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques au regard de son intérêt historique et artistique. A cet effet, un courrier sollicitant son examen par la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture va être adressé à Madame la Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art des Côtes d'Armor.

Le Maire,  
H. GUELOU

